



## Relevé de décisions Conseil de l'ED du 09/05/2023 – salle des thèses

### Étaient présents ou représentés

Mme Béatrice COLLIGNON **(BC)**, M. Christian GENSBEITEL **(CG)**, M. Julien BEZIAT représentant Pierre SAUVANET **(JB)**, M. Philippe CHASSAIGNE **(PC)**, M. Raphaël ESTEVE **(RE)**,  
Mme Pascale ANTOLIN **(PA)**, M. Rémi CASTETS **(RC)**, M. Laurent HOUSSAIS **(LH)**,  
M. David AMBROSETTI **(DA)**, M. Vincent LIQUETE **(VL)**, Mme Sandrine VAUCELLE **(SV)**,  
Mme Florence BOULERIE **(FB)**, M. Pascal DURIS représentant Kim-Sang ONG-VAN-CUNG **(PD)**,  
Mme Mélanie PETIT **(MP)**, Mme Océane SPINELLI SANCHEZ **(OSS)**, Mme Leila OULKEBOUS **(LO)**,  
M. Hugo MAZZERO **(HM)**, Mme Chantal DUTHU **(CD)**, Mme Sylvie ABRAM **(SA)**, Mme Nathalie JAECK **(NJ)**

### Étaient excusés

M. Olivier DEVILLERS, Mme Martine D'HERBECOURT, Mme Marie MELLAC, M. Urtzi ETXEBERRIA

### Étaient absents

M. Sébastien-Yves LAURENT, M. Gauvain SCHALCHLI, M. Laurent DUDYCH,  
M. Jean-Baptiste DE LA RIVIERE, Mme Cécile CARVAILLO, Mme Agnès VATICAN

### Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du Conseil du 14 mars 2023 et du Conseil du 11 avril 2023
  2. Examen de la demande de création de la mention doctorale « Etudes de genre »
  3. Demandes des représentant·e-s des doctorant·e-s aux membres du Conseil
  4. Co-financement par l'ED des missions des doctorants : propositions d'évolutions et validation
  5. Concours 2023 contrats doctoraux UBM :  
validation des propositions pour l'évolution du nombre d'admissibles à l'audition par UR  
point sur les modalités de sélection des auditionné·e-s selon les UR (enquête automne 2022)
  6. Formation doctorale – point sur l'AAP en cours et ouverture réflexion sur grille 60h validation U(M)R
  7. Préparation des Assises du 24 mai
  8. Information sur les points en discussion et travaux en cours
    - Serment doctoral relatif à l'intégrité scientifique et révision Charte de formation doctorale
    - Composition des jurys, point d'attention sur les relations entre membres
    - Les statuts de l'Ecole doctorale
  9. demande de co-directions de thèse :
    - Archéosciences Bx : Mathilde Carrive (MCF à l'Université de Poitiers) - Doctorante : Adriana Iuliano
-



Après audition de la candidate à un contrat doctoral handicap du Ministère et discussion puis proposition de présenter son dossier au Ministère, **BC** ouvre la séance du Conseil ordinaire vers 10h30.

## 1. Validation du compte-rendu du Conseil du 31 janvier 2023 et remarques sur le relevé de décisions provisoire du Conseil du 14 mars 2023

Le **compte-rendu** du Conseil du 31 janvier 2023 et le **relevé de décisions provisoire** du Conseil du 14 mars 2023 sont approuvés à l'unanimité.

## 2. Demande de création de la mention doctorale « Etudes de genre »

La création de la mention est approuvée à l'unanimité

## 3. Demandes des représentant·e·s des doctorant·e·s aux membres du Conseil

- a. Demande de l'accord des DU pour accès aux mailing lists des doctorants, par U(M)R, liste établie et mise à jour annuellement par l'ED : demande approuvée à l'unanimité
- b. Demande du vote du Conseil en faveur de la motion des doctorants concernant le paiement mensuel des heures de vacances assurées par les doctorants, et une information précise des doctorants à la signature de leur contrat d'enseignement (texte de la motion joint en annexe). Le soutien de cette motion est voté à l'unanimité

## 4. Co-financement ED des missions des doctorants

**BC** rappelle le fonctionnement actuel : 10.000€/an répartis en 2 lignes :

- 10 « bourses » de 500€ pour des missions à l'étranger d'au moins 15 jours. 2 appels/an
- Co-financement U(M)R/ED de missions de toutes durées, arbitrées au fil de l'eau

Après discussion, est proposé ce qui suit, applicable à partir de juillet 2023 :

- Regroupement des deux lignes : 10.000€ pour un seul type d'appel  
=> l'ED demandera au CA de lever le plafond de 500€ pour les « bourses »
- 3 appels/an, ouverture de chaque appel : 2 à 3 mois (selon la période de l'année).  
Le premier sera du 15/06 au 15/09/23.
- Plancher coût total mission : 200€
- Seront éligibles :
  - missions de 15 jours ou + (France ou étranger), co-financement non obligatoire
  - colloques / congrès d'envergure à l'étranger, co-fin UR (autour de 50%) et co-fin Bx-métropole sollicité obligatoires
- Le formulaire de demande devra comprendre avis + signature dir. thèse, contre-signé par dir. U(M)R.
- Arbitrage par la direction de l'ED + resp. aides financières. Une attention particulière sera donnée aux doctorants non financés par un contrat doctoral (de quelque type que ce soit)

La proposition est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention



## 5. Contrats doctoraux : évolution des quotas par U(M)R et point d'info sur les procédures de sélection mises en place par les unités de recherche

BC annonce qu'il y aura pour 2023 : 22 contrats ministériels + 1 contrat établissement RQTH  
Sur les 22 contrats, 2 ½ contrats iront à des thèses co-financées par la Région (Projet R. et Chaire Afrique)

Auditions sur 3 jours : du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet, avec délibérations dans la foulée  
Possibilité d'auditionner jusqu'à 40 candidat-es dans de bonnes conditions, donc de revoir les seuils de quotas d'admissibles par U(M)R.

Proposition de BC :

- > 1 à 2 candidatures = 1 admissible
- > 3 à 4 candidatures = 2 admissibles
- > 5 à 6 candidatures = 3 admissibles
- > 7 à 8 candidatures = 4 admissibles
- > 9 candidatures et + = 5 admissibles

Les candidatures pour un ½ contrat, en co-financement Région sont hors quotas

Les candidatures pour le contrat réservé RQTH sont hors quotas

BC précise que cette nouvelle répartition est possible si les unités de recherche jouent le jeu et ne font pas gonfler artificiellement le nombre de candidatures (= candidatures faibles ou non abouties) pour faire monter leur quota.

Les quotas révisés selon la proposition de BC sont adoptés à l'unanimité

BC fait ensuite, pour information, la synthèse des diverses procédures mises en place par les U(M)R pour la sélection des admissibles à l'audition par le Conseil de l'ED pour attribution d'un contrat doctoral :

### 1. Composition des Commissions

- Conseil UR : **3** ; Conseil UR restreint aux EC : **2**, dt 1 hors présence dir. UR
- AG de l'UR (*petit effectif*)
- Conseil UR + ts HDR : **1** ; Conseil UR + ts HDR + dir. des thèses des candidat.es : **2**
- Commission ad-hoc - ts HDR : **3** ; + ts HDR en cours et MCF co-dir. thèse : **1** ; ts EC : **2**
- Commission ad-hoc – 4 membres Conseil UR (div. statuts) + resp. Masters + dir. des thèses candidats : **1**
- Direction de l'UR : **1** (*petit effectif lié à EDMH*)

### 2. Modalités d'examen des candidatures

- Dossier uniquement : **4**
- Audition uniquement : **2**
- Dossier + audition : **8**

### 3. Modalités de sélection des candidatures pour audition par Conseil ED

1. Vote par la Commission : **14**
2. Consensus : **2** (*tout petit nombre de HDR liés à EDMH*)



## 6. La formation doctorale

Rappel de l'AAP en cours pour l'ODF 2023-24

Proposition de création d'un module « qualité de vie au travail » (sans vote)

Rappel réunion du GT pour la sélection des propositions : 5 juin, 9h30-16h30

Annonce d'une réflexion à lancer sur la liste des formations à valider par les U(M)R et sur les heures forfaitaires associées. Liste mise au point en 2017 par le Conseil de l'ED, et qu'il faut sans doute réviser.

## 7. Les Assises de l'ED

Présentation par **BC** de la journée du 24 mai.

Organisation :

- Matin, 10h-12h – plénière : Le fonctionnement de l'ED, échanges avec la salle sur l'ED
- Après-midi 1, 13h30-15h30 : 2x2 Ateliers thématiques
- Après-midi 2, 15h45-16h30 : restitution des Ateliers en plénière et échanges sur les propositions

Thématiques des Ateliers :

- Autour de la HDR : textes, possibles et pratiques, la formation obligatoire
- Autour de la direction de thèse : pratiques, questionnements, besoins de formation / soutien ?
- Autour de la formation des doctorant.es : propositions pour l'évolution de l'offre de formation
- Autour de l'après thèse : quelle articulation avec le marché du travail hors ESR ?

## 8. Point sur les travaux en cours

- a. Le serment doctoral relatif à l'intégrité scientifique, infos de BC au Conseil :

La CR a voté le 27 avril en faveur du prononcement de ce serment, à l'issue de la soutenance et une fois le/la candidat-e déclaré-e docteur-e, et en faveur de l'indication, sur PV de soutenance, de son prononcement ou non (case « OUI » / case « NON »).

Elle a précisé que ce prononcement n'a pas à être mentionné dans le rapport de soutenance.

- b. La composition des jurys de thèse, point d'attention sur les relations entre les membres, ou avec la direction de la thèse, ou avec le/la doctorant-e.

BC a, comme décidé lors d'un précédent conseil, consulté le référent déontologie (Jean Albrespit), qui a fait des recherches et indique que la question est « cadrée » dans plusieurs écoles doctorales.

BC et JA ont co-écrit une phrase, qu'elle soumet au Conseil.

Après discussion, la formulation suivante est proposée :

*Au moment de la constitution du jury, il est demandé au directeur / à la directrice de la thèse*  
*- de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les membres pressenti.es pour le jury d'une part, entre l'un.e ou des membres pressenti.es pour le jury et le/la doctorant.e d'autre part ;*

*- de ne pas inclure dans le jury un membre de sa propre famille, ou de celle du/de la doctorant.e.*

La formulation étant écrite dans le feu de la discussion il est décidé que chacun-e doit pouvoir prendre le temps de bien la lire avant qu'elle soit soumise à l'approbation du Conseil par vote.

**Ce vote est donc renvoyé au prochain Conseil (c'est-à-dire à l'automne).**



- c. Les statuts de l'ED : ils sont achevés et vont être présentés au CA pour approbation. Le Conseil pourra à la rentrée s'atteler à l'écriture du Règlement intérieur de l'ED.

## 9. demande de co-direction de thèse :

- Archéosciences Bx : Mathilde Carrive (MCF à l'Université de Poitiers) - Doctorante : Adriana Iuliano  
La demande est approuvée à l'unanimité

La séance est levée à 12h40.

